



Tristan Montaigne

Avocat Collaborateur

tristan.montaigne@jpkarsenty.com

Langues

- Français
- Anglais courant

Formation

- Maîtrise en droit international – Université Paris II Panthéon Assas
- DEA en droit de Common Law – Université Paris II Panthéon Assas
- DEA en droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle – Université Paris II Panthéon Assas

Tristan Montaigne est avocat collaborateur au sein de JP Karsenty depuis sa prestation de serment en 2008.

Initialement spécialisé dans le domaine du droit d'auteur et du droit de la propriété industrielle et intervenant auprès des créateurs et des exploitants de droits, Tristan opère également en droit des contrats informatiques et des nouvelles technologies de l'information. Il intervient plus généralement en droit de l'activité économique, et ce auprès de clients allant des petites entreprises aux sociétés de dimensions internationales.

Il a récemment participé à la rédaction d'un article sur le droit voisin des éditeurs de presse, et intervient régulièrement lors des petits déjeuners organisés par JP Karsenty.